

Le Groupe consultatif interreligieux chrétien (GCIC) du Conseil canadien des Églises

Points à considérer pour appliquer le « Guide du Conseil canadien des Églises pour la participation à des activités publiques réunissant plus d'une tradition religieuse ou spirituelle »

ADOPTÉS PAR LE GCIC – LE 4 MARS 2021

Note: La présente ressource vient compléter *le Guide du Conseil canadien des Églises pour la participation à des activités publiques réunissant plus d'une tradition religieuse ou spirituelle*, qu'on peut consulter à l'adresse <https://www.conseildeseglises.ca/interreligieux/>.

Cette série de points à considérer a été préparée par le Groupe consultatif interreligieux chrétien du Conseil canadien des Églises (CCÉ). Nous reconnaissons que chaque communauté peut être différente quant à ses besoins, ses expériences et ses objectifs, au moment d'organiser ou de participer à des cérémonies ou des activités communes. C'est pourquoi nous proposons les considérations qui suivent à titre de leçons ou d'idées pour compléter *le Guide du CCÉ pour la participation à des activités publiques réunissant plus d'une tradition religieuse ou spirituelle*.

1. Trouver et inviter les représentants appropriés des diverses communautés religieuses et spirituelles

Il peut être difficile de décider qui est le mieux placé pour représenter telle ou telle communauté. Vous pouvez faire partie d'un comité de planification qui décidera qui inviter, ou vous pouvez être invité à participer à un événement planifié par d'autres. Dans tous les cas, il est important de connaître et de rechercher les candidats les mieux placés pour représenter chaque communauté.

Idéalement, il devrait y avoir une large représentation de diverses traditions religieuses et spirituelles, de manière à refléter la population de la collectivité ainsi que la diversité au sein des traditions. Il est préférable que les représentants ou les responsables soient choisis par les membres des communautés religieuses ou spirituelles qu'ils servent, et c'est pourquoi il sera bon d'inclure un membre des différentes communautés au moment d'établir la liste des participants. Il importe également que chaque participant bénéficie du soutien de sa communauté pour participer à l'activité en question.



La meilleure source pour trouver des participants, ce sont sans doute les réseaux existants de collègues. Une recherche sur Internet peut être utile en dernier recours, ou pour compléter vos connaissances personnelles ou vos recherches, mais ce ne sera probablement pas votre meilleure source d'information sauf pour cerner les caractéristiques démographiques de votre collectivité et repérer les communautés religieuses et spirituelles avec qui travailler.

On pourra également consulter les directeurs de pompes funèbres ou les aumôniers d'établissement (hôpitaux, soins de longue durée, prisons, universités, etc.) de la localité, car ils ont tendance à travailler régulièrement avec les groupes religieux et spirituels présents dans le milieu.

2. Relever les défis liés à la planification à court terme

Si l'on veut être pertinent et réagir à l'actualité, il se peut que le temps dont vous disposez pour planifier des activités publiques avec des responsables religieux et spirituels soit assez court. Il serait bon qu'un petit comité de planification élabore un plan d'événement que tous les participants pourront ensuite examiner, réviser et modifier au besoin. Le leadership et le tact sont ici essentiels : il faut proposer assez de structure pour faire avancer le projet, mais en restant attentif aux besoins et aux réactions des personnes et des traditions participantes. En somme, il faut veiller à ce que chacun ait la liberté de s'approprier l'offre de chaque membre dans le cadre de la forme et de l'intention d'ensemble de l'événement (célébration, déploration, deuil, protestation, solidarité, etc.).

3. Le contexte local

Chaque communauté est unique, à l'instar de chaque tradition religieuse ou spirituelle. Les communautés peuvent ne pas avoir le désir de s'engager ou les ressources pour le faire : pour des raisons doctrinales, une question de mandat, des difficultés interpersonnelles ou autres. Il faut respecter ces décisions, et si l'on expose des raisons de ne pas participer, celles-ci devront demeurer confidentielles. Si des questions surgissent au sujet de l'absence d'un groupe ou d'une tradition, on invitera la tradition elle-même à y répondre. Les organisateurs pourront aussi offrir la possibilité de participer d'une autre manière : ainsi, l'animateur de l'activité pourrait lire une liste de communautés religieuses qui soutiennent l'idée du rassemblement, mais sans pouvoir s'y joindre en personne (il n'est pas nécessaire de donner la raison de leur non-participation), ou alors les communautés absentes pourraient être représentées par un symbole visuel (fleurs, œuvre d'art, etc.).

4. Leçons tirées de l'expérience et suggestions aux organisateurs

- a. Il est bon de se connaître en tant que communautés religieuses et spirituelles avant que s'impose la nécessité d'une cérémonie ou d'un événement interreligieux (du fait d'une tragédie, par exemple). Cherchez des occasions d'échanger des idées sur la façon dont pourraient se déployer un leadership religieux/spirituel partagé et une présence commune dans votre col-



lectivité. L'hospitalité devra tenir compte de l'espace, des besoins alimentaires (si on se réunit à l'heure du midi, etc.) et d'autres exigences au moment de lancer des invitations pour ce type de conversation. Il est généralement préférable de demander respectueusement à ses hôtes ce dont ils pourraient avoir besoin.

- b. Au moment d'inviter des responsables religieux ou spirituels, nous pouvons nous demander :
quelles sont les personnes que nous servons ? Quelles voix ont-elles besoin d'entendre ? Ces
représentants ont-ils le soutien de leur communauté pour participer de cette manière ?
- c. Si c'est nous qui sommes invités, nous pouvons nous poser les mêmes questions.